Qu’est ce qu’un cybercriminel ?

	Qu’est ce qu’un cybercriminel ?

Cette question a été posée à Denis JACOPINI par des étudiants. Ci-dessous une réponse succinte.

Avant de répondre à cette question, il est important de poser la définition de la cybercriminalité.
La définition qui selon moi définit le mieux la cybercriminalité est celle qui considère la cybercriminalité comme une **notion large qui regroupe toutes les infractions pénales susceptibles de se commettre sur ou au moyen d'un système informatique généralement connecté à un réseau**. (Wikipedia)
Que ça soit dans le cas d'atteintes aux biens ou d'atteintes aux personnes, il est couramment décomposé 3 types d'infractions :

• **Les infractions spécifiques aux technologies de l'information et de la communication** : parmi ces infractions, on recense les atteintes aux systèmes de traitement automatisé de données, les traitements automatisés de données personnelles (comme la cession des informations personnelles), les infractions aux cartes banquaires , les chiffrements non autorisés ou non déclarés ou encore les interceptions.
• **Les infractions liées aux technologies de l'informations et de la communication** : cette catégorie regroupe la pédopornegraphie, l'incitation au terrorisme et à la haine raciale sur internet, les atteintes aux personnes, les atteintes aux biens.
• **Les infractions facilitées par les technologies de l'information et de la communication**, que sont les escroqueries en ligne, la contrefaçon ou tout autre violation de propriété intellectuelle.

Ainsi, un cybercriminel est une personne qui commet au moins une de ces 3 infractions.

Les principales motivations sont :
• Gagner de l'argent (ou ne pas en dépenser ce qui revient au même) en réalisant par exemple des actes de piratages d'oeuvres intellectuelles telles que des musiques ou des films. D'autres peuvent aussi prendre le risque de chercher à en tirer des bénéfices soit en les revendant ces oeuvres, en les mettant à disposition sur des sites internet mitraillant de publicités rémunérées leurs visiteurs ou permettant le téléchargement contre un appel vers un numéro surtaxe. D'autres vont réaliser des vols d'informations (Magasins TARGET en 2013), des blocages de systèmes informatiques (TV5 Monde en 2015) ou des cryptages de fichiers en demandant à l'issue de l'opération une rançon en échange de tranquillité (Laboratoires Labio en 2015, Disney en 2017) ou de rétablir le système dans son état initial, une technique semblable à celles utilisées par la mafia (Pirates informatiques : des techniques très proches de la mafia – Gilles Fontaine) ;
• Terroriser la population en répandant des messages idéologiques (+ de 25000 sites Internet piratés diffusant un message pro islamiste à la suite des attentats de Charlie Hebdo) ou bien en coupant les ressources en électricité d'une population (Ukraine en 2015 et 2016) ;
• S'attaquer à un état dans un but politique (Attaque informatique de la centrale nucléaire de Bouchehr en Iran destinée à détruire des centrifugeuses d'enrichissement d'uranium en 2010) ou militaire (Attaque de la Georgie par la Russie en 2007) ou d'espionnage (Bercy en 2011) ;
• Dans un but de montrer ses capacités ou se lancer un défi (comme David Dennis en 1974). Débrouille-vous pour faire venir aux oreilles de hackers qu'un système informatique est inattaquable, vous verrez alors fleurir des volontaires masqués qui passeront leurs journées et leurs nuits à tenter de trouver la faille dans le but de prouver leur supériorité ;

Ainsi, selon moi, un cybercriminel est un individu qui commet avec ou sans intention une ou plusieurs infractions répréhensibles concernées par le champ couvert par la cybercriminalité, sans autorisation expresse du tiers concerné, quel que soit l'intention et l'objectif poursuivis.

LE NET EXPERT

• **ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)**
- **ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ**
- **CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES**
- **IDENTIFICATION DES RISQUES**
- **ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)**
- **MISE EN CONFORMITÉ RGPD** de vos traitements
- **SUIVI** de l'évolution de vos traitements
• **FORMATIONS / SENSIBILISATION** :
- **CYBERCRIMINALITÉ**
- **PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES**
- AU **RGPD**
- À LA **FONCTION DE DPO**
• **RECHERCHE DE PREUVES** (outils Gendarmerie/Police)
- ORDINATEURS (**Photos / E-mails / Fichiers**)
- TÉLÉPHONES (récupération de **Photos / SMS**)
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES
• **EXPERTISES** & **AUDITS** (certifié ISO 27005)
- TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
- **SÉCURITÉ** INFORMATIQUE
- SYSTÈMES DE **VOTES ÉLECTRONIQUES**

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).

• Mise en conformité RGPD ;
• Accompagnement à la mise en place de DPO ;
• Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
• Audits Sécurité (ISO 27005) ;
• Expertises techniques et judiciaires ;
• Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
• Expertises de systèmes de vote électronique ;

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : *Cybercrime — Wikipédia*